

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 144

Date dépôt 10/09/2019

Date validation 08/10/2019

BACHELIER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES, ORIENTATION GÉNÉRALE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1. Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	9. Sciences économiques et de gestion
TYPE	LONG	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le bachelier en sciences économiques, orientation générale, fournit aux étudiants les compétences nécessaires à la poursuite d'une formation universitaire de master tant dans le domaine des sciences économiques que des sciences de gestion. Pour ce faire, il couvre les principaux domaines de l'économie tout en assurant une solide formation en gestion et en méthodes quantitatives. En particulier, le bachelier en sciences économiques développe la capacité de compréhension des mécanismes économiques fondamentaux en s'adaptant au contexte et à l'environnement ainsi qu'aux défis et questions d'actualité.

Ce bachelier de transition permet aux étudiants d'aborder les masters correspondants avec toutes les compétences nécessaires et favorise, à l'issue de ceux-ci, une insertion aisée au sein des organisations nationales ou internationales dans des domaines tant publics que privés. En tant que bachelier universitaire, il vise à développer l'esprit critique et analytique et la prise de recul face aux diverses problématiques rencontrées.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Mettre en œuvre une démarche universitaire d'approche du savoir à travers notamment la maîtrise des méthodes et outils de recherche documentaire.
2. Maîtriser de manière active les concepts et modèles fondamentaux des sciences économiques et des sciences de gestion.
3. Acquérir les outils méthodologiques de base nécessaires à la démarche scientifique dans le domaine de l'économie et de la gestion.
4. Mobiliser des compétences de communication dans deux langues en plus du français, à l'oral et à l'écrit, dans le cadre de l'exposé d'un raisonnement ou d'une recherche en respectant la déontologie scientifique.
5. Être capable de confronter de façon critique les savoirs acquis à des situations réelles.
6. Démontrer une rigueur de travail et d'analyse.